



Communiqué de presse

Mérignac et Pessac renforcent leur coopération

Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac et Michel Sainte-Marie, député maire de Mérignac ont tenu ce matin, lundi 23 novembre 2009, une conférence de presse afin d'évoquer les perspectives de collaboration entre les deux villes. Assez similaires sur le plan urbain, Mérignac et Pessac réunissent à elles deux 125 000 habitants. En renforçant leur coopération, les deux villes souhaitent mettre en cohérence le bassin de vie et le bassin d'emploi commun aux Mérignacais et aux Pessacais. Après une réunion entre élus et administration des deux communes, plusieurs axes de travail conjoint se sont dégagés. A l'issue de cette réunion, la phase opérationnelle de collaboration va pouvoir commencer.

Les déplacements :

- Les deux maires se sont engagés à peser de tout leur poids politique pour qu'un axe TER ou tram / train soit mis en place entre la gare d'Arlac et le centre de Pessac via la ligne de chemin de fer de ceinture.
- Le projet d'une liaison entre la gare de Pessac Alouette et l'aéroport en TCSP (Transport en commun en site propre) est une priorité.
- La cohérence de toutes les liaisons de voiries entre les deux villes doit être renforcée.

Sur le plan environnemental :

- Une approche commune est partagée par les deux villes sur la valorisation et la présentation de la coulée verte.
- Les deux villes souhaitent mettre en place un « plan climat » commun et élaborer un projet de territoire durable. Une réunion entre les services pessacais et mérignacais est d'ores et déjà prévue pour affiner cette collaboration.
- Un cahier des charges commun pour la réalisation d'éco-quartiers dans les deux villes est à l'ordre du jour.
- Une mutualisation des conseils extérieurs sur la thématique environnementale (études, sondages...) a été retenue.

Le développement économique

- Les deux maires confirment la nécessité de prévoir d'ores et déjà les modalités d'animation du futur bioparc. Le bioparc, situé sortie 12 de la rocade et à cheval sur les deux communes, est le parc d'activités du pôle de compétitivité Prod'Innov. Il est destiné à accueillir des entreprises liées à la santé et à la biotechnologie.
- Le parc animalier et végétal du Bourgailh devra accueillir 300 000 à 350 000 visiteurs dès son ouverture. A l'heure où plusieurs projets touristiques majeurs voient le jour dans l'agglomération bordelaise, les maires de Mérignac et de Pessac réaffirment leur volonté de réaliser au plus vite cet équipement et de le doter d'une gouvernance forte.

L'habitat et le logement

Le quartier du Burck est commun aux deux villes. En partenariat avec la CUB, Mérignac et Pessac veulent impulser la rénovation urbaine de ce quartier. Jusqu'ici, les copropriétés privées du Burck ont été

difficiles à mobiliser sur le sujet. Devant le vieillissement des logements, un partenariat solide permettrait d'entamer une rénovation exemplaire. Pessac va demander l'inscription de ce quartier en tant que quartier prioritaire politique de la ville (ce qui est déjà le cas pour Mérignac). De façon emblématique, Mérignac et Pessac souhaitent élaborer un véritable projet de quartier.

Culture urbaine

- Les deux maires ont évoqué une mutualisation des moyens dans ce domaine. Jusqu'à présent, les deux villes œuvrent sur deux fronts différents : Pessac travaille sur le volet événementiel (Les Vibrations urbaines) tandis que Mérignac travaille sur la diffusion et l'accompagnement des jeunes artistes (notamment par le biais du Krakatoa). En mettant leur savoir-faire en commun, Mérignac et Pessac pourraient se compléter de manière efficace.

- Une autre problématique commune a été mise en lumière : la nécessité de proposer des locaux de répétition aux jeunes groupes.

Contact presse :

Virginie Bougant, ville de Mérignac, 06 27 52 48 69

Laurence Bourgeois, ville de Pessac, 06 73 53 68 06